

# Déclaration



Translations proofread by EDPB Members.

This language version has not yet been proofread.

## **Déclaration relative aux incidences des concentrations en matière de vie privée adoptée le 19 février 2020**

**Le comité européen de la protection des données (EDPB) a adopté la déclaration suivante:**

L'EDPB a pris acte de l'intention de Google LLC d'acquérir Fitbit, Inc.

Il existe des craintes quant au fait qu'une éventuelle interconnexion et accumulation supplémentaires de données sensibles à caractère personnel concernant des citoyens européens par une grande entreprise de technologie pourraient sérieusement menacer les droits fondamentaux en matière de vie privée et de protection des données à caractère personnel.

L'EDPB a précédemment indiqué qu'il était essentiel d'évaluer les implications à long terme sur la protection des droits économiques, des droits en matière de protection des données et des droits des consommateurs chaque fois qu'une importante concentration est planifiée<sup>1</sup>.

En accord avec le principe de responsabilité, l'EDPB rappelle dès lors aux parties au projet de concentration leurs obligations dans le cadre du RGPD et la nécessité de mener, de manière transparente, un examen complet des exigences en matière de protection des données et des incidences de la concentration en matière de vie privée.

---

<sup>1</sup> Déclaration du comité européen de la protection des données sur les conséquences de la concentration économique sur la protection des données, adoptée le 27 août 2018, disponible à l'adresse suivante: [https://edpb.europa.eu/our-work-tools/our-documents/autre/statement-edpb-data-protection-impacts-economic-concentration\\_fr](https://edpb.europa.eu/our-work-tools/our-documents/autre/statement-edpb-data-protection-impacts-economic-concentration_fr).

L'EDPB exhorte les parties, avant que celles-ci ne notifient la concentration à la Commission européenne, à réduire les éventuels risques qu'entraînerait ladite concentration en matière de droit à la vie privée et de droit à la protection des données. L'EDPB examinera les conséquences potentielles de cette concentration sur le plan de la protection des données à caractère personnel dans l'Espace économique européen. Il est prêt à conseiller la Commission, si elle en fait la demande, à propos de ce projet de concentration.

L'EDPB demeurera vigilant dans ce dossier et dans de futurs dossiers similaires.

Pour le comité européen de la protection des données

La présidente

(Andrea Jelinek)